

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 02/04/2021

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 30 mars  
2021  
D-2021/134**

**Aujourd'hui 30 mars 2021, à 14h35,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspensions de séance de 15h17 à 15h26 et de 18h44 à 18h58

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Véronique SEYRAL,

Monsieur Maxime GHESQUIERE présent jusqu'à 18h30

### **Excusés :**

Madame Céline PAPIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE,

***Demande de remise gracieuse de dette en faveur d'un  
bénéficiaire du portage de repas à domicile.  
Approbation. Signature.***

Madame Sylvie JUSTOME, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Il est demandé une remise de dettes à titre exceptionnel pour un bénéficiaire du portage de repas se trouvant dans une situation précaire et faisant l'objet de relances de la part de la trésorerie municipale.

Cet usager âgé de 64 ans, a bénéficié du portage de repas à domicile du 1er mai 2020 au 6 août 2020, sur demande du service social du CHU Pellegrin. Sa créance pour la période s'élève à 296,35 €. Toutefois, il s'avère que sa situation financière actuelle ne lui permet pas de la régler.

En effet, n'ayant pas fait valoir ses droits à pension, ce bénéficiaire s'est retrouvé sans revenus pendant plusieurs mois à la suite de l'interruption de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) dont il bénéficiait précédemment. Par conséquent, ses dettes, notamment de loyers se sont accumulées. La Maison Départementale des Solidarités de Bordeaux Saint-Jean a mis en place une Mesure d'accompagnement social personnalisé pour l'aider à rétablir sa situation car il a des difficultés à gérer les démarches administratives.

Dans le cadre de son accompagnement par la Plateforme Autonomie Seniors et afin de permettre à ce bénéficiaire d'apurer sa dette, il est proposé une remise gracieuse à hauteur de 296,35 €.

**En conséquence, et si tel est votre avis, je vous remercie Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :**

- à annuler la dette de portage de repas d'un montant de 296,35 €
- à imputer cette somme sur le compte 6577 « remises gracieuses ».

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 30 mars 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Sylvie JUSTOME**